

Le douzième jour de mars courant, je signifiai une autre copie conforme du dit avis par écrit à la dite *Sophia Martin* en la remettant et laissant à sa tante Mde. *Trowbridge* au village de *Lewiston*, dans le dit Etat de *New-York* et en déclarant que j'agissais à la demande du dit *John Robert Martin* (j'avais vu fréquemment Mde. *Trowbridge* auparavant à *Cayuga* susdit, et je savais quelle était la tante de la dite *Sophia Martin*). En faisant la signification, je demandai aussi à M. de *Trowbridge*, si elle savait où était *Sophia Martin* ou si elle savait son adresse ; elle a paru s'offenser de la question, refusa absolument d'y répondre et dit : "Si je le savais, je ne voudrais point vous le dire." Et me laissant là, elle courut au bureau de poste et eut une conversation avec le maître de poste. Je l'avais suivie, et lorsqu'elle s'en fut allée, j'appris du maître de poste qu'il venait à son bureau des lettres adressées à Mde. *John R. Martin*, que ces lettres étaient retirées par des membres de la famille de Mde. *Trowbridge* et ne lui étaient pas réexpédiées par la poste sous ce nom-là, mais qu'il ignorait le lieu de sa résidence et son adresse. Je signifiai ensuite une autre copie conforme du dit avis par écrit à la dite *Sophia Martin* en la déposant au bureau de poste à *Lewiston*, susdit avec la suscription suivante :

" MRS. JOHN R. MARTIN,  
" Wife of John R. Martin,  
" Lewiston, N. Y. "

et j'en payai le port.

Le dix-septième jour de mars courant, je signifiai une autre copie conforme du dit avis par écrit à la dite *Sophia Martin* en la remettant et laissant à sa sœur Mde *Spohn*, à sa résidence dans la cité d'*Hamilton*, dans la dite Province d'*Ontario*. (Je connaissais bien la dite dame *Spohn*, l'ayant vu fréquemment.) En faisant la signification, je demandai à la dite dame *Spohn* si elle savait où résidait la dite *Sophia Martin*, ou quelle était son adresse, et je lui dis que j'agissais à la demande du dit *John Robert Martin* ; mais elle refusa de me répondre.

Je me transportai ensuite, le même jour, au bureau de *John H. Glassco*, de la dite cité d'*Hamilton*, marchand, qui, à ce que j'appris, était un des exécuteurs de la succession de feu *Ebenzer Stinson*, père de la dite *Sophia Martin*, et agent en la dite cité d'*Hamilton* de la dite *Sophia Martin*, dans le dessein de lui signifier une copie du dit avis par écrit ; mais le père du dit *John H. Glassco* me dit que le dit *John H. Glassco* était sur mer en route pour l'*Europe*, et qu'il ne savait pas quand son fils reviendrait et qu'il ne voulait aucunement se mêler de l'affaire. Sur quoi je lui laissai une copie conforme par écrit du dit avis au dit bureau.

Signé et assermenté devant moi ce vingt-quatrième }  
jour de Mars, A. D. 1873, en la cité d'*Ottawa*, dans }  
le comté de *Carleton*, province d'*Ontario*.

P. LIGHTTALL.

(Signé)

ROBERT LEMOINE,

Greffier du Sénat,  
et Commissaire.

## A

### AVIS.

Il est par le présent donné avis que, demande sera faite au Parlement du *Canada*, à la première session d'icelui qui se tiendra après l'expiration de six mois à dater du jour du présent avis, par *John Robert Martin*, de la ville de *Cayuga*, dans le comté de *Haldimand*, province d'*Ontario*, avocat, d'un bill de divorce à l'effet de dissoudre son mariage avec *Sophia Martin*, son épouse, ci-devant de la ville de *Cayuga*, mais présentement de *Lockport*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*, pour cause d'adultère.

Daté à *Cayuga*, ce dix-neuvième jour de juin, 1872.

J. R. MARTIN.